

ORIGINAL

PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 83/II50 du 23/12/1983
portant nomination de Monsieur MANDA-LOUN-
DET Sylvain, en qualité de Directeur des
Organisations Internationales.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les at-
tributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n°80/644 susvisé ;

Vu le décret n°83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur MANDA-LOUNDET Sylvain, attaché des Affaires
Etrangères de 5ème échelon, est nommé Directeur des Organisations Inter-
nationales au Secrétariat Général des Affaires Etrangères -

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

.../...

Article 3.- le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

fait à Brazzaville, le 23 Décembre 1963

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

le Ministre des Affaires Etrangères,

Bernard COMBO-MATSIONA.-

le Ministre des Finances,

Pierre NZE.-

Ithi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

X